Tous artisans de la qualité de l'air et de la qualité de vie en Ile-de-France !

La croissance économique et l'emploi en Ile-de-France nécessitent que les entreprises puissent se déplacer et stationner sur l'ensemble des territoires où s'exerce leur activité. C'est particulièrement vrai pour les secteurs de l'alimentaire, de la réparation, des services, du bâtiment et des travaux publics. Ils représentent à ce jour plus de **100 000 entreprises en Ile-de-France**, équipées à 86% en véhicules diesel. Cela inquiète les acteurs économiques franciliens, à deux ans et demi d'une interdiction programmée de ce type de motorisation en cœur d'agglomération.

Pour améliorer la qualité de l'air et de la vie urbaine, des actions sont menées depuis plusieurs années par les collectivités territoriales, afin de restreindre la circulation des véhicules les plus polluants et la capacité à stationner au cœur de l'agglomération.

Les acteurs économiques partagent ces objectifs de réduction de la pollution et veulent en être pleinement acteurs.
Pour permettre leur bonne réalisation, ils souhaitent attirer l'attention sur 4 éléments concrets :

- Les professionnels ont besoin d'accéder et de stationner en cœur d'agglomération, pour pouvoir intervenir rapidement et à des tarifs compétitifs auprès de leurs clients ;

- L'offre de véhicules propres s'est rapidement élargie, mais elle ne couvre pas encore les besoins de nombreux professionnels en termes de fonctionnalités et d'autonomie ;

- La densité du réseau d'avitaillement en carburants propres reste beaucoup trop faible au regard des besoins actuels et à venir ;

- La crise du COVID a considérablement fragilisé les TPE/PME franciliennes et donc leur capacité à s'endetter davantage pour investir dans de nouveaux véhicules, malgré les aides proposées actuellement.

Pour atteindre ces objectifs, tout en soutenant le développement des entreprises, les acteurs économiques appellent à une concertation sur les questions de circulation et de stationnement, avec l'ensemble des collectivités franciliennes.

Il s'agit de prendre en compte la situation des entreprises post-covid, en dépassant les limites administratives communales, que les professionnels franchissent plusieurs fois par jour.

Nous sommes tous artisans de la qualité de l'air, agissons collectivement pour que nos entrepreneurs ne viennent pas à en manquer !

Contact Presse :
Céline MENNESSON
Directrice régionale adjointe communication et marketing CRMA IDF
celine.mennesson@cma-idf.fr
06 37 75 68 22

Elisabeth DETRY
Présidente de la CMA Ile-de-France

Didier KLING
Président de la CCIR Paris Ile-de-France

Bernard COHEN-HADAD
Président de la CPME Paris Ile-de-France

Daniel ATTALI
Président de l'U2P Ile-de-France

Yves DEVAUX
Président de la CGAD Île-de-France

Patrick BRIALLART
Président de la CNAMS Ile-de-France

Thierry GESSET-PARMENT
Président de la CAPEB Grand Paris

Thierry LAUREAU
Président de la CAPEB Grande Couronne

Patrick RAME
Président de la FFB région Ile-de-France
(78-91-95)

Jean-Luc TUFFIER
Président de la FFB Grand Paris Ile-de-France

Stéphane SAJOUX
Président de la FFB Ile-de-France Est

Françoise DESPRET
Présidente de la Chambre Nationale des Artisans
des Travaux Publics et du Paysage

Jean-Claude DUGENY
Président du Conseil national des
professions de l'automobile

José RAMOS
Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Île-de-France